



© Ville de Montmorency - Service communication - Novembre 2024

TARIFS

Tranche	Quotient familial	
1	Jusqu'à 390.99	185 €
2	de 391 à 520.99	278 €
3	de 521 à 650.99	370 €
4	de 651 à 845.99	463 €
5	de 846 à 1040.99	602 €
6	de 1041 à 1300.99	741 €
7	à partir de 1301	927 €
Hors commune		1 090 €

Infos : 01 39 34 98 56 & ville-montmorency.fr



ENVIRONNEMENT

Direction l'Italie dans la station Olympique de Bardonecchia nichée dans la région du Piémont. Située à 1 300m d'altitude, ses 100km de piste et ses 20 remontées mécaniques permettront aux plus aguerris d'atteindre les plus hauts sommets qui culminent à 2 600m.

CADRE DE VIE

Hôtel **** "Village Olympique" situé à 350m des pistes et proche du centre-ville. Il est équipé de chambres de 4 à 6 lits avec salles de bain. On y trouve aussi différentes salles d'activités et d'espaces de jeux. Les repas seront pris au restaurant de l'hôtel sous forme de buffets parmi lesquels les jeunes pourront découvrir des spécialités locales.

TARIF

Calculé en fonction de votre quotient familial à partir de votre dernier avis d'imposition.

Important : une réduction sera accordée dès le deuxième enfant inscrit.

ACTIVITÉS

Activités ski : 5 séances de ski alpin encadrées par l'école de ski Italienne (ESI). 5 autres séances de ski encadrées par l'équipe d'animation sous forme de groupes de niveau. Local à skis au pied des pistes.

Animations : Une séance de cinéma (en français), 1 séance d'Alpin Coster (luge sur rails), une journée à Turin (balade et bowling). Veillées et soirée de fin de séjour...

TRANSPORT

Départ en car de Montmorency, TGV jusqu'à Modane et 12km en car privé. Possibilité d'arriver en gare de Bardonecchia selon disponibilité du train (1km de l'hôtel).

CONSEIL

Séjour adapté à tous niveaux. Carte d'identité en cours de validité, autorisation de sortie de territoire et carte européenne d'assurance maladie obligatoires.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. **Retrait des dossiers d'inscription** : à partir du lundi 21 octobre (14h) à la direction de l'Éducation ou sur ville-montmorency.fr.
2. **Retour des dossiers** : à partir du lundi 21 au jeudi 31 octobre (16h), à la direction de l'Éducation ou via jeunesse@ville-montmorency.fr.
3. **Confirmation d'inscription** : entre les 6 et 8 novembre aux familles ayant eu des places selon les critères ci-dessous. Les autres demandes seront placées en liste d'attente.
4. **Régularisation des dossiers** : avant le vendredi 15 novembre pour les personnes qui auront eu des places avec un premier paiement. Les dossiers non régularisés seront placés en liste d'attente.

Si le nombre de demandes est plus élevé que le nombre de places disponible, les dossiers seront sélectionnés selon les critères suivants :

- Être Montmorencéen
- Avoir déposé son dossier complet
- Avoir restitué son dossier entre le 21 et le 31 octobre
- Inscrire une fratrie
- Respect de la parité filles/garçons
- Ne pas avoir participé au séjour ski en 2024
- Participer pour la première fois à un séjour organisé par la ville
- Être inscrit aux animations du service Jeunesse et Sports (ateliers, salle Florian, ...)

La date de restitution des dossiers ne constitue en rien un critère de sélection.

Pièces complémentaires pour toute nouvelle inscription au service Jeunesse et Sports :

- Fiche de renseignements téléchargeable sur ville-montmorency.fr
- Copie des pages "vaccination" du carnet de santé
- Copie d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) pour les résidents montmorencéens
- Copie du livret de famille
- Dernier avis d'imposition du foyer